

REUNION DU 22 JANVIER 2009

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents :. Xavier RATTE. Bruno DI BLAS. François TURCIN. Catherine DESPLAT. Régis SEGALT. Mireille BONNET. Denis LOROT. Thierry CORBERON. Maurice BARBE. Jean-Paul DURUP. Olivier SAVARY.

Absents excusés: Luc NOLET (pouvoir G. ARNOUITS). Philippe SODOYER (pouvoir M. BARBE). Chantal FANTIN (pouvoir T. CORBERON).

Secrétaire de séance : François TURCIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

COMMISSION DES FINANCES

Subventions

Xavier RATTE demande si le versement des subventions est renouvelé d'une année sur l'autre sans que les associations aient à demander.

Gérard ARNOUITS explique les règles qui étaient appliquées jusqu'à ce jour, à savoir que toute association qui a son siège social sur la commune bénéficie d'une subvention, les extérieures au village ne perçoivent rien.

François TURCIN demande si des projets spécifiques sont envisagés pour cette année par des associations.

Jean-Paul DURUP souhaiterait que les associations qui bénéficient d'une subvention aient des actions au sein de la commune. Il pourrait leur être demandé leur bilan et quel projet il est prévu sur la commune.

Gérard ARNOUITS propose qu'il y ait une subvention de base pour toutes les associations qui ont leur siège social sur la commune et verser une subvention exceptionnelle au cas par cas en fonction des projets.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Bilan financier

Il est remis aux élus le bilan de l'opération cœur de village.

Office

Plusieurs fournisseurs ont été contactés afin de chiffrer l'aménagement de l'office,

Clôture

Le personnel de la C.C.V.S. réalisera le muret de la cour côté foyer.

Petite salle étage

Un devis a été demandé pour la pose d'un doublage ossature métallique dans la petite salle du 1^{er} étage.

Estrade

Un devis a été demandé pour l'acquisition d'une estrade pour le caveau.

VOIRIE

Le Conseil Général ayant prévu la réfection de la Grande rue en mai prochain, il a été demandé à la DDE de chiffrer la réfection des trottoirs.

En ce qui concerne la possibilité d'installer des feux tricolores avec radar pour stopper les véhicules roulant trop vite, la DDE déconseille fortement ce type d'aménagement car les feux ne doivent pas servir à réguler la vitesse mais le trafic dans les carrefours !

Un courrier sera adressé aux riverains de la Grande rue pour les informer du début des travaux.

Il est demandé à la commission de la voirie de préparer un budget prévisionnel en vue de la préparation du budget primitif 09.

QUESTIONS DIVERSES

Commission personnes âgées

La Communauté de Communes de la Vallée du Serein, au cours de sa réunion du 13 janvier dernier, a pris la compétence « personnes âgées ».

Afin de gérer cette nouvelle compétence une commission a été créée. Elle sera composée de 10 conseillers communautaires.

Mais il a également été créé un comité de pilotage qui sera composé de :

- la commission (10 conseillers communautaires)
- d'un élu de chaque commune du canton (12 élus)
- d'un représentant de l'ADMR
- d'un représentant du service de soins infirmiers à domicile

Catherine DESPLAT représentera la commune en sa qualité de conseillère communautaire à la commission.

Mireille BONNET représentera la commune de Maligny au sein du comité de pilotage, Chantal FANTIN étant au conseil de vie sociale.

dernier. Le prochain passage aura lieu en mars.

GIP e-bourgogne - notre participation au titre de l'année 2009 sera identique à celle de l'année 2008.

Sapeurs-pompiers

Lors de l'établissement du budget primitif 2008, une somme avait été inscrite pour l'achat d'habits pour les pompiers. Aucun achat n'ayant été fait cette même somme sera réinscrite au budget primitif 2009.

Trophée du tourisme de Bourgogne: pour information, il est remis à chacun le règlement de ce concours.

Les PEP de l'Yonne nous sollicitent pour l'octroi d'une subvention. Les élus refusent d'allouer une aide à cette association.

QUESTIONS DES ELUS

O.SAVARY demande si le panneau vers la boulangerie ne pourrait pas être réactualisé.

Le plafond du salon de coiffure se dégrade et Gérard VERDIN qui avait réalisé les travaux ne se déplace pas pour rechercher la fuite.

Séance levée à 0h 30mn.

INFORMATIONS DIVERSES

Participation de nos diverses collectivités pour les enfants

Maison de l'enfant

- Environ 10 enfants par mois ont participé les mercredis, soit 220 jours sur l'année avec un coût de 807.03€.

- 10 enfants par séjour y sont allés pour les vacances, soit 337 jours avec un coût de 1 233.42€.

(3.66€ par enfant et par jour pour les mercredis et les vacances et 100€ par semaine par camp et par enfant).

Restauration

4 123 repas ont été servis avec une moyenne de 40 enfants par jour, soit un reste à charge au SIVOS environ de 10 513€ (2.55€ par repas).

Accueil

2 217 heures ont été assurées avec une moyenne de 26 enfants par jour, soit un reste à charge au SIVOS environ de 4 877€ (2.20€ de l'heure).

Recensement de la population

Au 1^{er} janvier 2009, la population de Maligny est de 743 habitants (725 habitants pour la population municipale et 18 habitants pour la population comptée à part).

Girod signalétique - le nettoyage des panneaux a été assuré le 9 décembre